

Montrouge, le 20 décembre 2023

Programme de rachat d'actions

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 18 décembre 2023 au 19 décembre 2023

(Article 5 du règlement (UE) n° 596/2014 sur les abus de marché et Article 3(3) du règlement délégué (UE) 2016/1052 complétant le règlement (UE) n° 596/2014 par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation).

Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché
Crédit Agricole SA	969500TJ5KRTCJQWXH05	2023-12-18	FR0000045072	380000	12,862924	XPAR
Crédit Agricole SA	969500TJ5KRTCJQWXH05	2023-12-19	FR0000045072	385500	12,767027	XPAR
TOTAL				765500	12,814631	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet de Crédit Agricole S.A. à l'adresse suivante :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/information-reglementee>

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat : 01 57 72 12 19 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41 – olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info

 Crédit_Agricole  Groupe Crédit Agricole